

Appropriation des Associations des Usagers des Eaux Agricoles

Analyse de cas comparative dans le Moyen Atlas et Moyen Sebou au Maroc

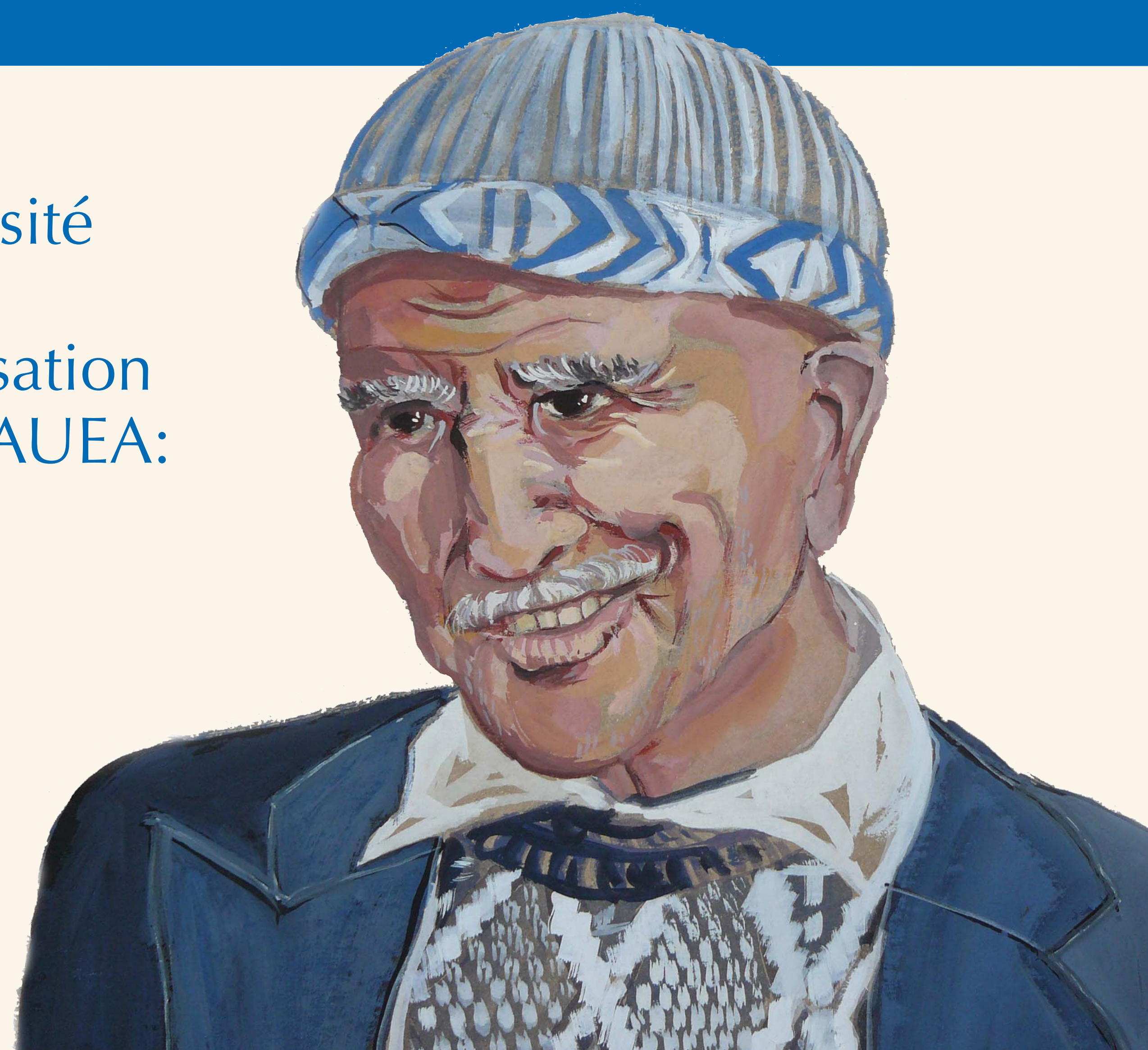


SIRMA PROJECT
IRRIGATED SYSTEMS
IN THE MAGHREB
COUNTRIES



Au Maroc, malgré la diversité des systèmes d'irrigation, le même modèle d'organisation est proposé aux irrigants (AUEA: Association des Usagers des Eaux Agricoles).

Objet des interventions :
délégation de la gestion
aux AUEA ou substitution
de la communauté des
irrigants par l'AUEA.



Objectifs

Comprendre les processus d'appropriation de l'AUEA observés à travers une analyse comparative de deux études de cas .

Au Moyen Atlas : système d'irrigation ancestral de montagne, réaménagé par l'état.

Au Moyen Sebou : aménagement hydraulique étatique récent, avec délégation de la gestion aux l'AUEA.

Conclusions

Souvent, les associations d'irrigants créées n'assument pas l'ensemble des fonctions liées à la gestion du système d'irrigation.

Cependant, certaines communautés d'irrigants développent certaines capacités pour réadapter le modèle associatif proposé pour une meilleure gestion de l'irrigation.

La demande du changement doit être locale pour répondre aux besoins réels des irrigants. Les irrigants peuvent alors s'approprier le modèle à travers un long processus de négociation et de construction pour la mise en place de nouvelles règles de gestion quand les conditions sont favorables.

Cette forme d'organisation sert également dans certains cas comme cadre légal pour défendre les droits des irrigants auprès de tiers.

Resultats

Au Moyen Sebou, le processus d'appropriation de l'AUEA se fait par des réajustements progressifs en fonction des marges de liberté par rapport au règlement (statut de l'AUEA): il vise une bonne gouvernance locale à travers la lutte contre le clientélisme, l'obligation de payer les redevances et la formation de nouveaux leaders.

Au Moyen Atlas, dans le village de Toufosalte, l'AUEA a remplacé l'Amghar (une sorte d'aiguadier, en charge de la gestion de l'eau d'irrigation) à travers un long processus de mise en place de nouvelles règles de distribution de l'eau et d'entretien des réseaux d'irrigation.

Perspectives

L'AUEA peut offrir un cadre pour une gestion durable d'un système d'irrigation quand elle est appropriée par les irrigants. Sa création ne suffit pas.

AUEA = maîtrise
gestion de l'eau

légitimité
acquise

expérience
organisationnelle

AUEA =
- interlocuteur
principal
- Appui à d'autres
Associations
- Animation
culturelle, etc.



Lahssan BEKKARI
Doctorant SIRMA
Institut National de la
Recherche Agronomique,
Centre Régional
de Meknès, Maroc
lbekari@menara.ma



Zakaria KADIRI
Doctorant UMR G-Eau
École Nationale
d'Agriculture de Meknès,
Maroc
Zakaria3k@yahoo.fr



Centre
de coopération
internationale
en recherche agronomique
pour le développement